

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 42

20 octobre 1971

LA DIMENSION ÉCONOMIQUE DU CANADA DANS LE CONTEXTE NORD-AMÉRICAIN

Extraits d'un discours du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, au Colloque Le Canada d'aujourd'hui tenu à Houston (Texas) le 29 septembre:

...J'espère pouvoir vous donner quelques détails sur l'économie du Canada, sur l'importance que revêtent les États-Unis pour l'économie canadienne et sur "l'intérêt" que vous manifestez pour nous, du moins espérons-le! Je terminerai en analysant comment le Canada est exposé à toutes les décisions qui sont prises aux États-Unis et je ferai particulièrement allusion aux mesures économiques prises par le président Nixon le 15 août dernier.

Quelle est la contribution du Canada à l'avancement des techniques de l'industrie du pétrole et du gaz au Texas et dans les États-Unis? Compte tenu des particularités de notre climat, nous avons acquis une grande expérience dans les techniques d'exploitation dans les régions polaires, dans l'installation de pipe-lines dans les steppes arctiques, dans les forages, dans la préservation de la nature et dans la mise en valeur des régions arctiques. Tout ceci devrait vous intéresser à cause des projets de Prudhoe Bay et North Slope dans l'Alaska. En outre, des compagnies américaines participent à deux projets de recherche dans l'Arctique canadien, soit le projet du gaz arctique et le projet du Nord-Ouest.

Plusieurs techniques pétrolières entièrement nouvelles ont été mises au point au Canada et peuvent être utilisées dans le monde entier:

- a) le forage en faible diamètre et des nouvelles méthodes de carottage;
- b) les véhicules chenillés pour la toundra et les régions marécageuses;
- c) l'utilisation des hélicoptères et des véhicules aéroglisseurs pour le transport dans la toundra;
- d) les tiges de pompage en continu (en vente au Texas);
- e) un système de surveillance des gisements pétroliers commandé par ordinateur. Ce matériel a été installé par un fabricant montréalais pour le compte d'une entreprise californienne.

Un autre exemple intéressant de notre contribution est celui de la commercialisation de matériel hôtelier, hospitalier et didactique. Des compagnies américaines et canadiennes ont collaboré à d'importants projets de construction d'hôtels au Canada, aux États-Unis et dans les pays tiers. Par exemple, des Canadiens ont été les administrateurs-conseils pour la construction du complexe *Main Place* à Dallas;

SOMMAIRE

La dimension économique du Canada dans le contexte nord-américain	1
Visite du gouverneur général à Churchill Falls.....	3
Timbre en l'honneur de M. Pierre Laporte	4
Augmentation du budget du programme sur le tabac et la santé	4
Une enquête intéressante.....	5
Visite d'une délégation norvégienne du transport	5
Les tournées de l'Orchestre du CNA	6
Nouvelle entreprise de commerce maritime	6
Les jeunes face au développement.....	6
Conférence nationale sur le droit	7

des Canadiens assument la direction des travaux de construction de l'Hôtel Sheraton à Lima au Pérou...

En ce qui regarde la matériel didactique, 13 fabricants canadiens ont participé à l'exposition de l'*American Vocational Association Convention* à Dallas en décembre 1968. Les résultats ont été exceptionnels. Plusieurs entreprises fabriquant du matériel didactique pour la formation d'électriciens et de menuisiers exportent pour plus de un demi-million de dollars par année; un fabricant d'établissements et de casiers de rangement en acier a ouvert une filiale aux États-Unis et réalise des ventes dépassant deux millions de dollars.

LE COMMERCE CANADA - ÉTATS-UNIS

Avons-nous une idée assez exacte des liens économiques étroits qui unissent nos deux pays?

1) *Nous échangeons des produits* - pour un montant de 19.8 milliards de dollars en 1970! Les exportations canadiennes à destination des États-Unis se sont élevées l'année dernière à 10.6 milliards ou 65 p. cent de nos exportations totales. D'autre part, nous avons absorbé pour 9.2 milliards de produits ou 20.7 p. cent de toutes vos exportations. Au cours des huit premiers mois de 1971, les expéditions canadiennes à destination des États-Unis se sont élevées à 67.8 p. cent de nos exportations totales, et au cours de la même période, le Canada a acheté 22.7 p. cent de l'ensemble de vos exportations.

Le Canada est de loin le plus important et le meilleur client des États-Unis. Les États-Unis fournissent 72 p. cent de toutes nos importations et nous vous donnons 28 p. cent de vos importations totales de marchandises. Pour les sept premiers mois de cette année, nos importations en provenance des États-Unis (6 milliards de dollars) étaient plus importantes que les achats combinés (5.52 milliards) de vos trois autres meilleurs clients : le Japon (2.36 milliards), l'Allemagne (1.73 milliard) et la Grande-Bretagne (1.4 milliard).

2) *Nous échangeons des techniques* - Les États-Unis constituent naturellement la principale source d'innovations techniques pour l'industrie canadienne. Toutefois, nous sommes loin d'être inactifs dans ce domaine et nous faisons également des contributions importantes. J'ai déjà mentionné quelques exemples dans le domaine de l'équipement pétrolier et je pourrais ajouter: les avions ADAC (décollage et atterrissage courts) que j'ai eu le plaisir de voir utilisés aujourd'hui par *Houston Metro Air Lines*; les petites turbines à gaz comme par exemple le *PC Twin PAC* mis au point par *United Aircraft* (et utilisé pour l'hélicoptère Huey fabriqué par Bell); les unités de radiation au cobalt pour le traitement du cancer; les auto-neiges, les systèmes hertziens; les réacteurs nucléaires; l'équipement hydro-électrique; le matériel pour la lutte contre les incendies; les navires à hydroglisseurs; les techniques de construction sou-

teraine pour les métros; l'équipement routier et ferroviaire; les relevés aériens.... Un de nos plus récents développements techniques est un nouveau rayon laser qui crée une température plus élevée que celle de la surface du soleil pendant une demi-microseconde...

3) *Nous échangeons des services*. Dans le domaine des transports - plusieurs transporteurs américains desservent huit villes canadiennes et deux transporteurs canadiens servent près de dix villes américaines. Près de 14,000 wagons ferroviaires sont en service commun dans les deux pays (environ 10,000 wagons canadiens dans votre pays et 4,000 wagons américains sur les rails canadiens). Dans le domaine des sports: nous vous donnons des joueurs de hockey et vous nous donnez des joueurs de football et de baseball. Dans le domaine culturel: les compagnies de ballet, orchestres symphoniques et autres groupes culturels itinérants qui visitent les villes américaines se rendent également dans les principales villes canadiennes.

Les États-Unis sont de loin notre plus grand fournisseur de publications: en 1970, nous avons acheté pour 168 millions de dollars en livres et magazines. Nous exportons par contre pour seulement 16 millions de ces mêmes articles...

4) *Nous échangeons des capitaux* - La valeur "comptable" des investissements directs des États-Unis au Canada s'élevait à la fin de 1970 à environ 21 milliards de dollars. Ces investissements sont principalement concentrés dans les industries minières et dans les industries de fabrication et le contrôle s'élevait à la fin de 1970 à 51 p. cent de tout l'actif dans l'industrie minière et à 43 p. cent dans l'industrie de la fabrication. Le niveau du contrôle américain dans certains secteurs de la fabrication est même encore plus élevé, par exemple, les produits du caoutchouc: 84 p. cent; le raffinage du pétrole: 76 p. cent; le matériel de transport: 73 p. cent. Dans l'industrie minière, c'est le secteur de l'exploitation pétrolière qui remporte les "honneurs" avec 67 p. cent. Les Canadiens ont investi environ 3 milliards de dollars aux États-Unis. Par tête d'habitant, chaque Américain a investi au Canada environ \$100 tandis que chaque Canadien investit environ \$150 aux États-Unis!!

5) *Nous nous rendons visite* - Il s'agit d'un élément important dans notre balance des paiements. L'année dernière, nous avons eu plus de 37 millions de visites de citoyens américains et les Canadiens ont fait près de 36 millions de visites dans votre pays (sur la base d'un rapport de population de 10 contre 1, vous auriez dû faire 370 millions de visites!) L'année dernière, vous avez dépensé 1.08 milliard de dollars au Canada et nous en avons dépensé 936 millions aux États-Unis. Par tête d'habitant, chaque Américain a donc dépensé \$5.40 et chaque Canadien \$46.55.

VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL À CHURCHILL FALLS

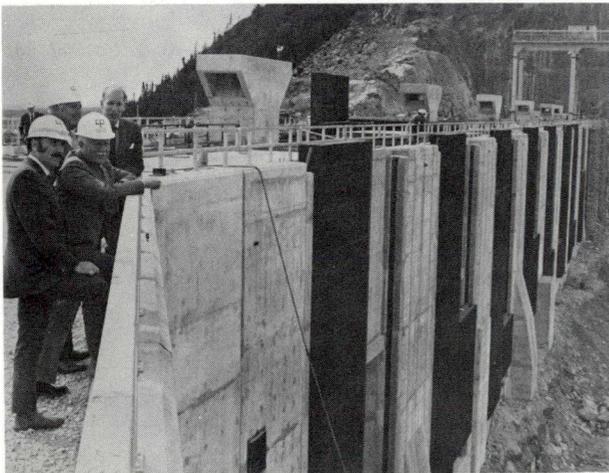


M. Michener et M. Robert D. Mulholland admirent le cours du Churchill inférieur.

Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a réalisé dernièrement un rêve qu'il caressait depuis longtemps: visiter l'aménagement hydro-électrique de Churchill Falls et en rencontrer les bâtisseurs.

M. Michener était accompagné du général F.R. Sharp, chef de l'état-major de la Défense canadienne, et de son premier secrétaire, M. Esmond Butler.

Durant les 24 heures de son séjour à Churchill Falls, M. Michener a pu constater l'ampleur des travaux de Churchill Falls; par ailleurs, il a profité de toutes les occasions qui se présentèrent pour rencontrer les travailleurs de l'aménagement et discuter avec eux.



Sur cette photo captée à l'ouvrage de prise, le gouverneur général entouré de M. R.D. Boivin (à gauche) et de MM. R.D. Mulholland et H.W. Macdonell.

Au nombre des personnes qui ont accueilli M. Michener à Churchill Falls se trouvaient messieurs Robert D. Mulholland, président du Conseil de *Brinco Limited*, Henry Borden, ancien président du Conseil de *Brinco*, et membre du Conseil d'administration, H.W. Macdonell, vice-président de *Brinco* et de *CFLCo*, R.D. Boivin, vice-président de *CFLCo* et directeur général de l'Aménagement, et R.H.P. Thom, directeur de l'Exploitation pour Churchill Falls.

C'est à la fin de l'avant-midi, samedi dernier, que l'avion transportant le gouverneur général atterrit à l'aéroport de Churchill Falls. Après avoir pris le repas et avoir assisté à une brève allocution de M. Boivin sur l'aménagement, le gouverneur général et sa suite survolèrent en hélicoptère plusieurs des installations de Churchill Falls; les lignes de transport d'énergie, des camps satellites, le déversoir de Jacopie, l'ouvrage régulateur de Whitefish, le bief d'amont, l'ouvrage de prise, ainsi que le camp principal et l'agglomération permanente.

Les visiteurs se rendirent ensuite dans le complexe souterrain de la centrale où ils déambulèrent dans la salle des machines, la galerie des transformateurs et la chambre d'équilibre.

A l'extrémité aval des galeries de fuite, où l'eau utilisée dans la centrale rejoindra bientôt le cours inférieur du Churchill, le gouverneur général fut intéressé par les travaux en cours; il grimpa même sur une pelle mécanique au travail sur le batardeau qui se trouve à cet endroit.

Le groupe de visiteurs se rendit ensuite jusqu'aux gigantesques pylônes d'ancrage supportant les lignes de transport d'énergie qui passent au-dessus du Churchill.

Au cours de la soirée, MM. Mulholland et Borden offrirent au gouverneur général une grande photo-couleurs de Churchill Falls, à titre de souvenir de sa visite à l'aménagement. M. Michener remit alors à la compagnie sa photo officielle qui occupe maintenant une place d'honneur.

Dimanche matin, M. Michener visita quelques-unes des installations du camp principal et de l'agglomération permanente. Après un arrêt dans un complexe de roulettes du camp principal, le gouverneur général se rendit à l'hôpital. Après avoir visité les diverses ailes du centre-ville, le gouverneur général se rendit à l'aéroport d'où il partit pour Goose Bay.

TIMBRE EN L'HONNEUR DE M. PIERRE LAPORTE



Les Postes canadiennes émettront 25 millions de timbres commémoratifs en l'honneur de M. Pierre Laporte, ancien ministre québécois du Travail, enlevé et assassiné par les membres du Front de Libération du Québec (FLQ) en octobre dernier. Le timbre à 7c., qui sera mis en vente le 20 octobre, marquera le cinquantième anniversaire de l'année de la naissance de M. Laporte.

M. George A. Gundersen, d'Ottawa, a exécuté le dessin du timbre à la mémoire de M. Laporte d'après une photographie prise par M. Michel Giroux, de Montréal. Le timbre, qui mesure 24 mm sur 40 mm, est imprimé en noir et blanc.

Le nom de M. Pierre Laporte a été signalé d'une façon inattendue, à l'attention du monde entier quand, à l'automne de 1970, le ministre du Travail du Québec a connu une fin tragique aux mains de ses ravisseurs terroristes. Il avait été enlevé le 10 octobre par des membres du Front de Libération du Québec au moment où il jouait avec son fils et un neveu devant sa maison de Saint-Lambert, en banlieue de Montréal. Plusieurs jours plus tard, le FLQ annonçait son assassinat, portant à son affreux paroxysme la récente escalade terroriste au Québec et dans la province voisine de l'Ontario.

AUGMENTATION DU BUDGET DU PROGRAMME SUR LE TABAC ET LA SANTÉ

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, vient d'annoncer que le budget du programme sur le tabac et la santé sera doublé.

"Le budget annuel affecté au programme sur le tabac et la santé sera de \$350,000 comparativement aux \$173,000 actuels", a déclaré M. Munro. "Cette

augmentation permettra l'extension de travaux de recherche et d'éducation sanitaire dans ce domaine."

Le ministre a en outre déclaré que cette augmentation soulignait l'importance que son ministère attache au programme sur le tabac et aux dangers de son usage. Il a été fortement encouragé par les récentes propositions du Conseil canadien des fabricants des produits du tabac.

"J'ai pris connaissance avec intérêt de la décision des fabricants de produits du tabac d'adopter les mesures qui s'imposent relativement aux dangers de l'usage de la cigarette", a déclaré M. Munro. "Je les considère comme étant de saines mesures provisoires en attendant la ratification, en Chambre, du projet de loi C-248, législation touchant la promotion et la vente des produits du tabac."

"L'une des propositions des fabricants m'a tout particulièrement plu, à savoir, leur décision de mettre fin à la diffusion de réclames publicitaires à partir du 1er janvier 1972. Toutefois, cette initiative n'atténue pas la nécessité urgente de prendre d'autres mesures afin de résoudre ce problème sanitaire des plus sérieux."

Le ministre a déclaré qu'il était satisfait de ce que les fabricants ont accepté, en principe, l'inscription d'un avertissement sur les paquets de cigarettes. "Toutefois, a-t-il déclaré, je crois qu'il serait éminemment souhaitable d'utiliser l'avertissement suivant: "Le danger croît avec l'usage - N'aspirez pas" et d'indiquer la teneur en goudron et en nicotine, tel que proposé au projet de loi C-248. Je suis d'avis que ces deux mesures sont essentielles et inciteront les fumeurs à diminuer les risques que comporte l'habitude du tabac. J'espère que les fabricants envisageront sérieusement l'application des mesures en question.

BUT DU NOUVEAU BILL

Le ministre de la Santé a expliqué que le bill C-248 est conçu pour aider les fumeurs de nombreuses façons. Le projet de loi prévoit:

- a) l'impression d'un cercle sur les cigarettes afin d'encourager les fumeurs à jeter de longs mégots;
- b) l'indication du taux de goudron et de nicotine sur les paquets;
- c) la mise en garde suivante sur les paquets: "Mise en garde: Néfaste à la santé - Le danger croît avec l'usage - n'aspirez pas";
- d) l'indication des taux maxima permis de goudron et de nicotine.

M. Munro a déclaré que "les taux maxima de goudron et de nicotine proposés par les fabricants assurent une protection efficace contre l'introduction d'une cigarette au taux particulièrement élevé de goudron et de nicotine. Il faut remarquer, ajoute-t-il, que la méthode sèche de mesure du goudron qui est employée donne des taux inférieurs à ceux obtenus par la méthode humide utilisée par le laboratoire de l'Université de Waterloo."

En conséquence, le plafond de 22 milligrammes énoncé dans les propositions des fabricants représente environ 24 milligrammes dans les tableaux du

ministère. Peu de cigarettes fabriquées par les membres du Conseil contenaient un taux supérieur à ce plafond dans le rapport du mois d'août 1971 du ministère.

"Il en est de même, d'ajouter le ministre, pour la nicotine, où le plus haut taux enregistré en août était de 1.5 milligramme. Le maximum proposé par les fabricants est en fait plus élevé, soit 1.6."

M. Munro a déclaré que les mesures prises par le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac témoignent de l'intérêt qu'il porte au problème de la cigarette et aux dangers qu'elle représente pour la santé.

UNE ENQUÊTE INTÉRESSANTE

Une enquête faite au pavillon Liaison de Terre des Hommes sur ce que les gens aiment et n'aiment pas à Montréal vient de donner des résultats surprenants.

Dans le cadre de cette enquête intitulée "Images de Montréal", on demanda aux visiteurs de choisir, parmi une bonne douzaine de diapositives projetées sur un écran, laquelle ils aimeraient envoyer à des amis sous forme de carte-postale. Plus de la moitié des 400 visiteurs interrogés portèrent leur choix sur une vue aérienne de la ville, même si la photo n'était par particulièrement bien réussie.

Ce furent surtout des Montréalais qui préférèrent une vue aérienne à d'autres photographies montrant certains endroits bien précis de Montréal: le métro, la Place Ville-Marie, le square Dominion, la rue Crescent, le port, etc. "Ceux qui ont vécu le plus longtemps dans cette ville choisirent à l'unanimité la vue aérienne, probablement parce qu'elle avait une valeur de symbole à leurs yeux", précise John Pye, un étudiant d'Ottawa qui, avec Neil Raymond, conduisaient l'enquête. Celle-ci fait partie d'un projet plus vaste sur l'environnement, subventionné conjointement par "Perspectives Jeunesse" et l'industrie privée.

Les touristes, d'autre part, choisirent des endroits de Montréal qui leur plaisaient particulièrement. La photo la plus populaire montrait des voyageurs entrant dans le métro, mais la Place des Arts, la Place Ville Marie et le port trouvèrent aussi des amateurs.

Les touristes venant de petites villes des États-Unis parurent apprécier les scènes où l'on voyait beaucoup de monde, sans doute parce qu'elles évoquaient l'activité d'une grande agglomération. John Pye précise que beaucoup de gens choisirent une photo prise à l'angle des rues Peel et Ste-Catherine et montrant le mouvement de la foule. Quelques-uns seulement furent séduits par des édifices tels que l'Oratoire St-Joseph ou la Christ Church Cathedral. Si un endroit particulier de la ville était combiné avec un autre, il prenait immédiatement plus d'importance. Par exemple, personne ne sélectionna une des diapositives représentant le square Dominion mais

une autre série représentant le même endroit avec en arrière-plan le Château Champlain fut beaucoup plus populaire.

PROGRAMME EN TROIS PHASES

Cette enquête portant sur le choix des cartes postales est la première partie d'un programme en trois phases qui doit être poursuivi au pavillon Liaison. Durant la seconde phase, les visiteurs ont assisté à la projection du film *A Persistent Seed*, de Chris Chapman, auteur du film à succès *A Place to Stand* présenté au pavillon de l'Ontario durant l'Expo 67. Après avoir vu le film, on leur demanda de voter selon une échelle numérique pour désigner les aspects de la vie urbaine qui les captivent le plus: la nature, les couleurs, l'eau, la foule, la quiétude, etc.

Durant la troisième et dernière phase, on demandera aux visiteurs de dessiner une carte du centre de Montréal et d'y indiquer les principaux endroits dignes d'intérêt. "Le but principal de ce projet, explique John Pye, est de fournir aux gens l'occasion de concevoir leurs villes de la manière qui leur plaît le plus."

Les renseignements recueillis seront compilés et les résultats de l'enquête communiqués au Service d'urbanisme de la ville de Montréal, fort intéressé par l'ensemble du projet. Ces résultats seront également disponibles à ceux qu'intéresse le développement futur des villes.

VISITE D'UNE DÉLÉGATION NORVÉGIENNE DU TRANSPORT

Sur l'invitation du Gouvernement canadien, les membres du Comité des transports et des communications du Parlement de la Norvège, sous la présidence de M. Peter Kjeldseth Moe, député, ont visité le Canada en septembre pour prendre connaissance des problèmes et des politiques de transport au Canada.

Les membres du Comité ont eu des entretiens officieux avec les autorités fédérales, provinciales et municipales actives dans le vaste domaine du transport. Le groupe est arrivé à Montréal où il a été accueilli par les responsables québécois de la planification en vue de l'intégration des transports de la région de Montréal et du métro de la métropole. Une courte visite dans le métro avait été prévue. Les délégués ont eu ensuite des entretiens avec l'équipe du ministère des Transports qui travaille au projet du nouvel aéroport de Montréal. Il a été question entre autres choses de l'impact sur le milieu social et physique qu'aura le nouvel aéroport de Sainte-Scholastique. Le jour suivant le groupe a visité l'emplacement de l'aéroport de Sainte-Scholastique puis est retourné à l'immeuble de l'Aviation civile internationale à Montréal pour entendre l'allocution de M. B. Grinde, représentant de la Norvège auprès de cette Organisation.

Le jeudi, les délégués se sont rendus à Ottawa pour visiter les bureaux de l'Administration centrale du ministère des Transports où un exposé sur la politique canadienne en matière de transport, sur le programme de construction d'aéroports dans le Nord et sur la position du Canada concernant la mise en service d'avions à décollage et atterrissage courts (ADAC), leur a été présenté.

Accompagnés de l'ambassadeur de Norvège au Canada, M. T. Oftedal, les délégués ont été invités à une réception non officielle et à un dîner au restaurant du Parlement. Dans l'après-midi, des entretiens ont eu lieu sur les divers aspects des transports de surface dont les transports de masse, les transports rapides, les trains de banlieue, les transports par train, autobus, et automobile, ainsi que le transport urbain en général.

Le soir, les délégués norvégiens ont quitté la capitale pour se rendre à Toronto où les autorités provinciales et municipales les ont entretenus des travaux de planification en vue de l'intégration des transports de la région torontoise. Une randonnée à bord du train desservant la banlieue (GO train) avait été incluse au programme. Le séjour à Toronto s'est terminé par une visite à l'usine de la société DeHavilland Aircraft, où eut lieu une démonstration des appareils à décollage et atterrissage courts.

LES TOURNÉES DE L'ORCHESTRE DU CNA

Le directeur général du Centre national des Arts, M. G. Hamilton Southam, a annoncé une tournée de l'Orchestre du Centre national des Arts aux États-Unis et en Europe pour les saisons prochaines.

Le 27 février 1972, l'Orchestre fera ses débuts à New York, au célèbre Lincoln Center où il donnera dans la salle Alice Tully un concert comprenant des oeuvres de Mozart, Ravel, Beethoven, et du compositeur canadien Harry Somers. Mario Bernardi sera alors au pupitre, voire au piano, dans l'interprétation du concerto en sol majeur du Ravel.

L'Orchestre partira ensuite en tournée à travers l'est des États-Unis en novembre 1972.

TOURNÉE EUROPÉENNE

Le concert inaugural de sa première tournée européenne aura lieu le 25 mai 1973 dans le site historique de l'Abbaye de Bath, en Angleterre, où l'orchestre a été spécialement invité pour ouvrir le prestigieux festival de Bath. Le concert comprendra, en première mondiale, une oeuvre nouvelle spécialement écrite pour cette occasion par le compositeur canadien R. Murray Schafer. Le concert sera télévisé par tout le Royaume-Uni par la *British Broadcasting Corporation*.

DEUXIEME ENREGISTREMENT

En l'honneur du premier concert de l'Orchestre du CNA à Montréal, le 7 octobre 1971, RCA mettra en

vente le deuxième enregistrement de l'Orchestre sous la direction de Mario Bernardi. Le disque comprend l'une des plus brillantes pièces du répertoire de l'Orchestre du CNA: la Symphonie Classique en ré majeur de Prokofiev, ainsi que quatre airs peu connus de Haydn chantés par le couple canadien Léopold Simoneau et Pierrette Alarie. Le disque se complète d'une oeuvre composée spécialement pour l'Orchestre du CNA, *Évanescence*, du jeune compositeur canadien André Prévost, originaire de l'Original près d'Ottawa; cette oeuvre est dédiée au regretté Jean-Marie Beaudet.

NOUVELLE ENTREPRISE DE COMMERCE MARITIME

La plus jeune compagnie de navigation au Canada (*Canadian City Line*) a récemment baptisé son premier navire dans le port de Montréal.

L'ancien navire, qui portait le nom de *City of Glasgow*, devient donc le *City of Ottawa*.

Viendront s'ajouter à la flotte le *City of Sydney*, rebaptisé en juillet le *City of Montreal*, ainsi que le *City of Eastborne*, rebaptisé ce mois-ci le *City of Toronto*.

Ces navires porteront un signe distinctif, soit une feuille d'érable rouge sur un losange blanc dessiné sur une cheminée rouge; ils assureront le commerce entre le Canada et l'Inde, le Pakistan et Ceylan et entre le Canada et l'Afrique du Sud et l'Est africain.

Canadian City Line est une entreprise mixte créée par *Ellerman & Bucknall Steamship Company*, membre important du groupe Ellerman et par McLean Kennedy, de Montréal, agent du groupe.

LES JEUNES FACE AU DÉVELOPPEMENT

"Quatre-vingt-dix-sept pour cent des jeunes Canadiens sont en faveur de l'aide aux pays moins favorisés et près de la moitié croit que le Canada devrait contribuer davantage. Une majorité considère cette assistance non pas comme une cheville politique mais comme une obligation humanitaire." Ces statistiques font partie d'une enquête rendue publique par le Conseil canadien pour le développement international. Cette enquête à pour titre "*L'Attitude des jeunes sur le développement international*". Elle consiste en un échantillonnage d'opinions de 2,782 jeunes Canadiens de 15 à 25 ans. Ces jeunes répondirent à un questionnaire détaillé sur les programmes canadiens d'aide outre-mer. L'enquête dont l'étape initiale fut commanditée par l'Agence canadienne de développement international, a été entreprise par une équipe de chercheurs des universités d'Ottawa, de Carleton et de Laval. Elle fut conçue dans le but de découvrir ce que la jeunesse canadienne connaît et perçoit des problèmes de développement mondial.

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LE DROIT

Le ministre de la Justice a annoncé récemment qu'une Conférence nationale sur le droit aura lieu au Centre de conférences du Gouvernement à Ottawa, du 1er au 4 février 1972.

La Conférence, placée sous les auspices du ministère de la Justice, examinera la question du droit et de la justice sociale au Canada. Des études multidisciplinaires porteront sur les sujets suivants: le rôle de l'avocat; les attitudes du public face à la loi et à la justice; les nouveaux problèmes juridiques des années 70: la pollution, les différents modes de vie, etc...; la technique et le droit.

La moitié des 350 délégués seront choisis parmi les membres du Barreau canadien. Les autres délégués seront choisis de façon à représenter les vues des différents groupes d'intérêts, des minorités, des travailleurs, des hommes d'affaires et des représentants du grand public.

Le premier ministre, M. Trudeau, prononcera le discours d'ouverture au Centre national des Arts, le mardi 1er février. Suivront les séances plénières et les réunions de groupes d'étude.

PARTICIPATION DU PUBLIC

Bien que la Conférence ne doive durer que quatre jours, la clé de son succès réside dans la participation du public, avant et après les délibérations et durant les séances de discussions à Ottawa. Une somme considérable de temps et d'énergie sera donc consacrée aux activités qui précéderont et suivront la Conférence.

Environ 350 personnes seulement assisteront à la Conférence proprement dite, mais le public sera aussi mis à contribution pour définir les sujets qui devraient être discutés et pour soumettre des propositions. En annonçant la Conférence, M. Turner invite tous et chacun au Canada à exprimer ses vues en écrivant à son ministère.

Toutes les lettres seront soumises au comité de la Conférence et certaines d'entre elles seront publiées et distribuées à tous les délégués à titre de documentation.

LA DIMENSION ÉCONOMIQUE DU CANADA DANS LE CONTEXTE NORD-AMÉRICAIN

(suite de la page 2)

6) *Nous échangeons des citoyens* – Périodiquement, il y a des vagues d'émigration entre nos deux pays.

Par exemple, le mouvement des Canadiens français vers les États de la Nouvelle-Angleterre s'est poursuivi pendant plusieurs décennies et on peut estimer que plus de deux millions et demi de personnes – dans les états de la Nouvelle-Angleterre seulement – sont d'origine canadienne-française.

seulement – sont d'origine canadienne-française.

"L'exode" de diplômés universitaires du Canada vers les États-Unis après la Deuxième Guerre mondiale a été suivi récemment par une invasion de professeurs américains dans les universités canadiennes. En 1970, 15 p. cent du corps professoral travaillant à plein temps au Canada étaient des citoyens américains.

En 1970, 26,850 Canadiens ont émigré aux États-Unis et 24,424 citoyens américains sont venus au Canada.

7) *Nous avons établi une collaboration économique* – tellement intense qu'il faudrait des heures pour énumérer toutes les initiatives. Nous participons à la construction d'avions à réaction commerciaux américains et nous les achetons également (Air Canada va prendre livraison en 1973 et 1974 de 10 Lockheed Tristar et a une option sur 9 autres appareils).

Vos fusées lancent des satellites canadiens. (*Alouette* – Satellite de recherche; *ISIS* – Satellite de recherche; *ANIK* (Lancé vers la fin de 1972), Satellite de communication)

Nous travaillons pour contenir et supprimer la pollution des Grands lacs (même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur l'origine de cette pollution!). Nos syndicats travaillent en collaboration (62 p. cent de tout le personnel syndiqué au Canada fait partie de syndicats qui sont affiliés à des syndicats américains).

En ai-je assez dit pour indiquer les liens étroits de tous genres qui unissent nos deux pays et pour démontrer le caractère unique de nos relations économiques?

Les décisions prises aux États-Unis ont toujours eu et continueront à avoir des répercussions énormes sur la croissance économique du Canada. Est-il juste de nous traiter comme n'importe quel autre pays étranger?

LA SURTAXE AMÉRICAINNE

Nous nous rendons parfaitement compte de la nature et du sérieux du problème rencontré par les États-Unis en matière de balance des paiements. La prospérité de l'économie américaine est d'une importance vitale pour le Canada et pour le monde entier. Nous partageons bon nombre de vos inquiétudes et objectifs: la nécessité de rectifier au plus tôt les taux d'échange peu réalistes; la nécessité de libéraliser d'une façon approfondie les politiques commerciales et agricoles en Europe et au Japon, surtout à un moment où la Grande-Bretagne et d'autres pays sont sur le point d'adhérer à la Communauté économique européenne. En fait, le Canada est encore plus sérieusement affecté par ces événements que les États-Unis. (Les États-Unis vont tirer profit de l'élimination des pré-

férences britanniques... au Royaume-Uni et au Canada).

Toutefois, les mesures commerciales restrictives imposées ou proposées par les États-Unis dans le cadre de la "nouvelle politique économique" suscitent de graves inquiétudes au Canada.

Je veux faire allusion à la surtaxe de 10 p. cent en vigueur sur les importations de presque tous les produits taxables en douane entrant aux États-Unis (2.5 milliards de dollars, principalement des produits manufacturés); je fais également allusion au "dégrevements fiscaux pour la création d'emplois" qui constituent une discrimination à l'encontre des fournisseurs étrangers de machines et d'équipement et je veux également faire allusion au programme "DISC" qui est un moyen détourné pour subventionner les exportations des États-Unis.

Parlons d'abord de la surtaxe américaine. Nous nous sommes joints aux autres pays pour demander que les États-Unis suppriment cette surtaxe aussi rapidement que possible. Nous avons également indiqué clairement aux ministres américains à Washington que les répercussions de cette surtaxe au Canada sont particulièrement sévères et profondes et que, compte tenu des raisons mêmes données par le président Nixon en annonçant cette mesure (correction des taux de change et modification des pratiques commerciales), la surtaxe ne devrait pas être appliquée au Canada. De fait, le Canada a laissé flotter sa monnaie depuis le printemps 1970 et le dollar canadien a nettement augmenté de valeur depuis cette date. Nous n'avons pas "joué" avec nos réserves de dollars américains. Nous avons appliqué avant les délais impartis les réductions tarifaires négociées au cours du *Kennedy Round*. Nous n'appliquons aucune restriction injuste à l'encontre des produits américains importés - en réalité, aucun marché n'est aussi ouvert aux biens américains de tout genre que le nôtre.

EFFETS DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Le Gouvernement canadien a déposé des mesures législatives concernant un programme pour le soutien temporaire de l'emploi conçu pour empêcher les mises à pied ou les fermetures des usines dont l'effectif ouvrier serait sérieusement affecté par la mesure américaine. Il s'agit seulement d'une mesure temporaire destinée à soulager quelque peu la "douleur". On estime que des biens canadiens d'une valeur d'environ deux milliards et demi sont affectés directement par la surtaxe et que l'impact porte principalement sur l'industrie secondaire qui revêt une importance primordiale pour le niveau de l'emploi.

J'aimerais que la chose soit bien claire. L'effet cumulatif de ces mesures pourrait, à la longue, avoir un impact au Canada qui va bien au-delà des ajustements temporaires qui ont été mis en place. A cause de notre proximité géographique, des relations indus-

trielles et syndicales très étroites, des affinités culturelles et sociales et également à cause de nos politiques très libérales et ouvertes, l'économie canadienne est orientée à un très haut degré vers les États-Unis. Notre stratégie industrielle des dernières années a eu pour but de développer des industries de fabrication efficaces, compétitives et spécialisées. Compte tenu de la faible importance de notre marché intérieur, ces industries *doivent* exporter et l'accès au marché américain à des conditions concurrentielles normales a toujours été tenu comme un élément vital et central dans cette optique. Les industriels canadiens et américains, ainsi que leurs gouvernements, ont toujours tenu pour acquis que les mouvements commerciaux Nord-Sud, Sud-Nord étaient naturels et que les compagnies pouvaient établir des usines au nord ou au sud de la frontière sans risque "d'accidents" politiques. Cette conception est maintenant remise en question à cause de la "nouvelle politique économique".

CONCLUSION

S'il semble que les États-Unis se dirigent vers une politique d'autarcie et que ce pays considère qu'il lui serait plus avantageux d'importer nos matières premières et nos ressources énergétiques, mais en même temps de faire obstacle au développement de nos industries secondaires, nous serions dans l'obligation de soumettre l'ensemble de nos relations avec les États-Unis à un examen très sévère. Dans ce cas, nous devrions réévaluer fondamentalement nos propres politiques industrielles et commerciales. Il s'agirait sans doute d'une "réévaluation qui nous fendrait le coeur!" Je puis vous assurer toutefois qu'il ne pourrait être question d'abandonner la haute priorité que nous avons donnée et que nous continuerons à donner aux secteurs de fabrication et de traitement de notre économie et qui sont essentiels à une augmentation de l'emploi au Canada.

Il serait erroné de suggérer que nous avons déjà atteint le stade de "réexamen". Nous avons encore et toujours l'espoir que les dangers qui nous menacent pourront être éliminés et que les États-Unis vont reprendre leur rôle positif et constructif dans le commerce et l'économie du continent et du monde.

En tout état de compte, nous pensons qu'il serait infiniment préférable de conserver nos politiques actuelles, c'est-à-dire, maintenir un multilatéralisme dans le commerce international; améliorer l'échange de biens en supprimant et non pas en élevant les barrières au commerce, y compris celles entre nos deux pays; développer un échange de vue constructif pour l'usage le plus efficace des ressources de nos deux pays, et poursuivre nos efforts communs en vue de développer un cadre commercial et industriel encore plus rationnel et mieux synchronisé dans le monde.
